

## MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale de l'Aviation civile

Aix-en-Provence, le 04/08/2015

Direction de la sécurité de l'Aviation civile

Direction de la sécurité de l'Aviation civile sud-est

Département Surveillance et Régulation

Division opérations aériennes

Subdivision aviation générale et travail aérien

Nos réf.: DSAC - SE / DSR /AGPN-15-771 Affaire suivie par : Alexandre ANTONIN alexandre.antonin@aviation-civile.gouv.fr Tél.: 04 42 33 76 36 - Fax: 04 42 33 79 58

SKYPICTURE 416 route de Saint Maximin 13530 TRETS

à l'attention de ACARD Nicolas

Objet : dépôt du Manuel d'Activités Particulières (amdt map) aéronef télépiloté

Monsieur.

Conformément à l'arrêté du 11 avril 2012 relatif à la conception des aéronefs civils qui circulent sans aucune personne à bord, aux conditions de leur emploi et sur les capacités requises des personnes qui les utilisent, vous pourrez trouver, ci-jointe, l'attestation de dépôt de votre Manuel d'Activités Particulières (amdt map) Ed 1 Amdt 1 du 25/01/2015.

Il faut souligner que toute modification des informations figurant dans le dossier fourni à nos services (MAP, autorisation, déclaration de conformité, dossier technique et d'utilisation...) doit faire l'objet de l'envoi des documents amendés en conséquence.

Par ailleurs, je vous rappelle que, chaque année civile, vous devez nous déclarer la poursuite de votre activité, notifier les heures de vol effectuées et joindre une synthèse des problèmes rencontrés dans le cadre du suivi de la sécurité.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

**Alexandre ANTONIN** Chef Subdivision aviation générale

PJ: Attestation de dépôt

Copie à : nil

www.developpement-durable.gouv.fr

1 rue Vincent Aurio 13 617 Aix en Provence Cedex 1



Tél. : +33 (0)4 42 33 78 78



## ATTESTATION DE DÉPÔT D'UN MANUEL D'ACTIVITÉS PARTICULIÈRES avec des AÉRONEFS TÉLÉPILOTÉS

Délivrée conformément au paragraphe 3.5.1 de l'annexe II de l'arrêté du 11 avril 2012 relatif à la conception des aéronefs civils qui circulent sans aucune personne à bord, aux conditions de leur emploi et sur les capacités requises des personnes qui les utilisent.

Nom et adresse de l'exploitant :

**SKYPICTURE** 416 route de Saint Maximin **13530 TRETS** 

a déposé auprès de la Direction de la sécurité de l'Aviation civile sud-est

- un Manuel d'Activités Particulières ou un amendement à un manuel :

Édition n° Ed 1 Amdt 1 du 25/01/2015;

Note : Cette édition du MAP est applicable par l'exploitant à compter de la réception de cette attestation de dépôt.

- une Déclaration de conformité aux dispositions règlementaires datée du 25/01/2015

## PERIMETRE DES ACTIVITES CONCERNEES

Activité	Scénario	Aéronef			
		Constructeur	Туре	Famille	Catégorie
OBS	S1 S3	DJI	DJI F550	Multirotor	D
OBS	S1	DJI	DJI S800 EVO	Multirotor	Е
9					

[AGR] Les traitements agricoles, phytosanitaires ou de protection sanitaire et les autres opérations d'épandage sur le sol ou de dispersion dans

[FOR-AGR] formation à l'activité AGR ; [LRG] Le largage de charges de toutes natures

[FOR-LRG] formation à l'activité LRG;

[PUB] Le remorquage de banderoles ou toute forme de publicité ;

**IFOR-PUB1** formation PUB

[OBS] Les relevés, photographies, observations et surveillances aériennes, qui comprennent la participation aux activités de lutte contre l'incendie [FOR-OBS]

[AUT] Toute autre activité nécessitant une dérogation aux règles de l'air [FOR-AUT] Formation à toute autre activité nécessitant une dérogation aux règles de l'air

NOTE: Dans le cadre du scénario S3, l'autorisation préfectorale exigée au § 4 de l'arrête relatif à l'utilisation de l'espace aérien par les aéronefs qui circulent sans personne à bord.ne sera délivrée que pour les aéronefs télé pilotés et les télé pilotes inscrits dans la version du MAP en viqueur.

Fait le 04/08/2015 à Aix-en-Provence

Cachet et Signature

Référence add 2931 10317 20150804

Le chef par intérim du département Surveillance et Régulation

Stéphane Dumont